



Déclaration CFDT lors du CSE du 27 aout 2020

Tout d'abord les élus CFDT regrettent la réponse négative de la direction au sujet de notre demande de prolonger les mesures sanitaires actuelles (sauf port du masque) dans l'attente de la publication du nouveau protocole national.

Suite à la présentation ce jour aux élus du CSE des nouvelles mesures sanitaires à compter du 31 aout 2020 au CMO, il nous paraît illusoire de croire qu'un « retour à la normal » peut être maintenu comme il avait été envisagé au mois de juin. En ce temps, nous étions sur un nombre de contaminations inférieur à 1000 personnes en moyenne par jour en juin alors que nous oscillons plutôt à fin aout entre 4500 et 5500 personnes contaminées en France. Qui plus est, nous observons également un relâchement dans l'application des mesures sanitaires au siège comme dans le réseau.

Les élus CFDT souhaitent rappeler à la direction leur attachement à garantir une protection maximale pour les salariés et malheureusement les nouvelles mesures sanitaires présentées n'y répondent pas.

Nous regrettons que la direction ne soit pas favorable à autoriser les salariés à se faire dépister dans un centre de dépistage local durant le temps de travail.

Nous regrettons aussi le fait que la direction n'est pas suivie la recommandation du ministère du travail sur la pérennité du télétravail au CMO.

Les élus CFDT regrettent que la direction ne puisse pas anticiper et être novateur dans l'intérêt des salariés dans ce domaine-là. La direction préfère plutôt être mise au pied du mur pour mettre des mesures d'organisation du travail adéquates en place pour les salariés du CMO. Nous souhaitons rappeler à la direction que la ministre du travail encourage les partenaires sociaux à accélérer les négociations sur le télétravail.

Les élus CFDT votent donc défavorablement à l'application de cette nouvelle organisation sanitaire.